



L'ACTU DE LA FI

TSPDD et SACDD-AG



Édito

La formation initiale n'est qu'une étape dans un parcours professionnel. C'est en tout cas dans cet esprit que le travail de l'équipe pédagogique s'inscrit et c'est pourquoi nous organisons un bilan de fin d'année qui est l'occasion de prendre conscience du chemin parcouru et de visualiser les prochaines étapes. Je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année de formation.



La titularisation

La démarche de titularisation est pilotée par chaque ZGE, qui interroge le supérieur hiérarchique.

Le dossier est composé de :

- l'attestation de validation de la formation initiale que le CVRH va transmettre au stagiaire,
- un rapport de titularisation rédigé par le N+1 qui indique :
 - un résumé des fonctions occupées et la manière de servir,
 - s'il y a lieu, les situations particulières (arrêt maladie, interruption de stage pour congé sans traitement, congé maternité, etc),
 - la proposition du service : titularisation ou report de titularisation (durée maximum fixée à 1 an), ou non titularisation (licenciement ou réintégration dans son corps d'origine).

La titularisation est effective au 1er septembre.

A noter : Si d'ici juillet, vous n'avez pas reçu de demande de la part de votre ZGE, il est préférable de vous rapprocher d'elle.



Le bilan de fin d'année

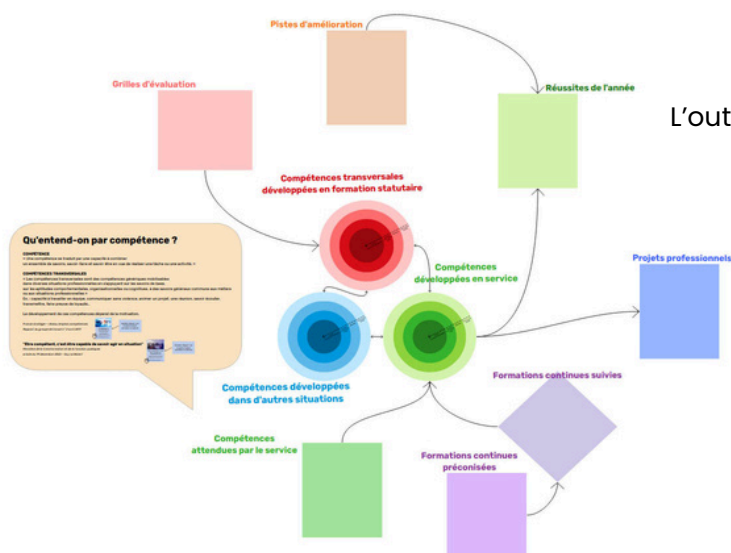
Pour marquer la fin de l'année de formation initiale, chaque stagiaire SACDD et TSPDD effectue un bilan de fin d'année.

Il est réalisé en visio, avec la présence du stagiaire, de son mentor, son N+1 et son chef de projet formation référent.

L'objectif est d'échanger sur :

- l'intégration du stagiaire en service,
- l'atteinte des objectifs de la formation,
- les formations continues réalisées ou à réaliser,
- les perspectives du stagiaire,
- le bilan des compétences acquises tout au long de l'année, en service comme en formation. Pour se faire, le stagiaire s'appuie sur l'outil «Parcours compétences » sur Klaxoon.

Cette rencontre virtuelle est l'occasion de partager les moments forts de l'année du stagiaire.



L'outil « Parcours compétences » sur Klaxoon



Agenda ...

Semaines 23 et 24 : module 5 pour les TSPDD

4 juin : Conseil de la vie formative pour les SACDD

23 juin : Conseil de la vie formative pour les TSPDD

